



Le saviez-vous ! Il existe en France une formation qui en un an forme officiellement les gens a devenir moins compétant et fiables que votre grand-mère.

Et ce n'est pas ironique.

-> un bref thread.

1:13 PM · Oct 3, 2022 · Twitter for Android

17 Retweets 2 Quote Tweets 43 Likes



**Qffwffq** @qffwffq · 14m

Replying to @qffwffq

Une nuit, très récente, Mme X a eu mal à l'épaule. Elle marche mal et cette douleur fait suite à une chute, heureusement sans fracture.

Elle a juste un peu mal.

Mme X ne se déplace pas, MAIS HEUREUSEMENT, Mme X vit en EHPAD et donc elle peut appeler pour obtenir un DOLIPRANE.

1 1 9



**Qffwffq** @qffwffq · 14m

ÇA TOMBE BIEN C'EST JUSTEMENT POUR ÇA QU'ON A INVENTÉ LES EHPAD.

Mais malheureusement pour elle, cette nuit là, il n'y a pas d'infirmière. Par contre il y a une aide-soignante.

Qui va pouvoir lui donner un DOLIPRANE (Même Prescrire est d'accord).

1 1 10



**Qffwffq** @qffwffq · 14m

Oui mais ralalalalala.... Dans son malheur, Mme X est prise ne charge par une aide-soignante diplômée.

C'est à dire une personne qui après une formation d'un an, n'a plus le droit d'administrer du DOLIPRANE, même si il est prescrit.

1 1 11



**Qffwffq** @qffwffq · 14m

Parce qu'une aide soignante, après un an de formation, a le droit de prendre du DOLIPRANE, a le droit d'en donner à ses enfants, a le droit d'en donner à ses parents, a le droit d'en donner à un inconnu dans la rue, mais du moment qu'elle exerce son métier, elle peut plus.

1 1 12



**Qffwffq** @qffwffq · 14m

Alors l'aide soignante après un an de formation, fait la seule chose que la loi l'autorise à faire, appeler un médecin.

Qui lui dit de donner du DOLIPRANE...CE QU'ELLE N'A PAS LE DROIT DE FAIRE PUISQUE ELLE A FAIT UN AN D'ETUDES D'AIDE-SOIGNANTE !

1 1 14



**Qffwffq** @qffwffq · 14m

Du coup Mme X qui a un peu mal quand même, est amenée en ambulance à l'hôpital. Où on l'installe sur un brancard et où une aide-soignante lui donne un DOLIPRANE... MAIS C'EST PAS PAREIL PARCE QU'ÉTANT À MOINS DE 1m D'UNE INFIRMIÈRE, L'AIDE SOIGNENT EST SOUS CONTROLE.

1 1 18



**Qffwffq** @qffwffq · 14m

Puis, comme les ambulances ne ramènent pas les personnes chez elles la nuit, Mme X passe le reste de la nuit sur un brancard dans un couloir. MAIS C'EST BIEN PARCE QUE SEULE SUR UN BRANCARD C'EST MOINS PIRE QUE D'ETRE CONFIEE À UNE AIDE-SOIGNANTE !

1 1 22



**Qffwffq** @qffwffq · 14m

Le matin une ambulance de jour ramène Mme X. Enfin, disons en fin de matinée vers 19H PARCE QUE C'EST PAS UNE URGENGE.

Et là elle mieux (non) Mme X. PARCE QUE SA VIE N'A PAS ETE MISE EN JEU PAR UNE AIDE-SOIGNANTE À QUI LA LOI INTERDIT DE DONNER DU DOLIPRANE APRES UN AN D'ETUDES

1 1 18



**Qffwffq** @qffwffq · 14m

sauf que Mme X n'y met pas du sien. Après 14h sur un brancard aux urgences, il se trouve que maintenant elle a mal au dos. Et dans son EHPAD il n'y a personne pour lui donner un autre DOLIPRANE vu que la nuit il a qu'une aide-soignante.

Alors l'aide soignante appelle le 15....

4 1 22

